

# LA LOI CLAEYS- LEONETTI : EN PRATIQUE, ÇA DONNE QUOI?

Mardi 20 février 2018, à partir de 14h  
Amphi A de l'Institut Gernez Rieux - CHRU de Lille

EEHU

- 14h00 L'esprit de la loi Claeys-Leonetti, quelques rappels.  
Marie-Charlotte DALLE, directrice des affaires juridiques CHRU de Lille
- 14h20 La sédation profonde et continue est-elle une prescription médicale comme les autres? Question de durée.  
Robin CREMER, réanimateur pédiatrique et coordonnateur adjoint de l'EEHU
- 14h40 Retour d'expériences sur les premières sédations profondes et continues pratiquée à l'USP du CHRU de Lille.  
Luc CHEVALIER, médecin soins palliatifs  
Aude LEMOINE, infirmière soins palliatifs
- 15h00 Comment comprendre la sédation? Sédation/euthanasie. Dérives fantasmées.  
Véronique BRUNAUD-DANEL, médecin neurologie
- 15h20 Pause
- 15h40 Pratique et vécu en réanimation. Implication de l'équipe dans la décision et auprès des familles.  
Mercé JOURDAIN, médecin réanimation adulte
- 16h00 Pratique et vécu aux urgences. Faire face aux difficultés.  
Marie BULTEAU, praticien hospitalier au CH de Boulogne
- 16h20 Échanges, discussion, conclusion